

## Baudelet Environnement affine sa stratégie

Ce sont 84 M qui seront investis par le groupe familial implanté dans les Hauts-de-France et en Normandie, un montant qui servira à parfaire l'image du recyclage sur le territoire desservi, et à rendre encore plus performante l'entreprise qui souhaite à terme doubler les tonnages entrants qu'elle destine au recyclage.

Sur le site de Blaringhem, une première en France : la société a en effet installé un broyeur Urraco 95, mobile et polyvalent, qui permettra de traiter tout aussi bien de la ferraille, que de l'aluminium, sans oublier les DEEE dépollués tels que cumulus et autres réfrigérateurs. Disposant d'une capacité pouvant aller de 25 t/h jusqu'à 35 t/h selon les matières à traiter, la machine assurera un gain de temps précieux à l'entreprise qui escompte développer le recyclage des déchets métalliques sur son éco-parc. Le second axe de développement tient dans la volonté de booster l'activité du tri en ajoutant à l'existant, une seconde famille de déchets. Le centre dédié sera en effet équipé de telle sorte qu'il sera à même de poursuivre le tri des DIB, d'une part, mais de travailler aussi sur celui des déchets du BTP, une activité qui permettra de capter des ferrailles, du bois, et de produire des graves qui pourront être utilisés par les entreprises locales. Mais pas seulement. En tant qu'exploitant d'une ISDND, l'entreprise a besoin d'argile pour ga-

rantir l'étanchéité du site : « nous récupérerons de l'argile polluée, que nous dépolluerons, pour la réemployer dans le cadre de notre activité ».

Une place de choix sera réservée à l'agencement et aux aménagements du site : « environ 10 M seront consacrés à la biodiversité et à l'intégration de nos sites dans le paysage, confirme Olivier Ramackers, directeur général adjoint du groupe. Cet aspect est important et pour nos collaborateurs, et en termes d'acceptabilité, voire de reconnaissance de nos métiers par les populations environnantes ».

Dans un autre registre, « nous escomptons pouvoir doubler la capacité de notre unité de méthanisation qui réceptionne actuellement 15 000 t/an », de la même manière que « nous serons prochainement à même de produire des granulés commercialisables à partir de déchets plastiques qui étaient destinés il y a encore peu de temps, à l'enfouissement »...

Cette batterie d'investissements permettra non seulement de capter davantage de matières, de rendre plus performante l'activité de recyclage d'une entreprise d'ores et déjà fortement implantée sur son territoire, mais aussi d'économiser l'usage du site d'enfouissement dont dispose Baudelet

Environnement, qui souhaite évidemment ne pas se dissocier de la politique européenne et française visant une réduction du taux d'enfouissement de 50 % à l'horizon 2025.

« Nous disposons d'une autorisation de 600 000 t en 2017 et sommes passés à 510 000 t cette année, notre objectif étant de n'enfouir que 350 à 400 000 t maximum en 2025, confirme Olivier Ramackers. Notre volonté est d'orienter le maximum de matières vers le recyclage, et d'être en mesure de recycler 150 000 t supplémentaires à moyen terme, ce qui justifie les investissements importants que nous mettons en oeuvre ». Et de conclure : « notre projet est ambitieux et vise la pérennité de l'entreprise au coeur de son territoire ; il a été co-construit avec des associations de protection de l'environnement et avec les collectivités locales concernées, une démarche qui exige une concertation à tous les niveaux, un consentement collectif et qui demande donc du temps, mais qui s'avère constructive puisqu'elle nous permet de poursuivre notre développement, de maintenir et de créer des emplois, et plus globalement de participer à l'économie de notre région ».

De bien belles perspectives et un magnifique cadeau pour Jean Baudelet, qui a fêté ses 94 ans lundi 26 août dernier... ■

